

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 8 (1951)

Heft: 7

Vorwort: Pour le 660ème anniversaire de notre indépendance : être fort pour mieux servir

Autor: Pellaud, Francis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



J. A.
BERNE 3

Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale
de gymnastique et de sport (E. F. G. S.)
à Macolin

Macolin, juillet 1951

Abonnement : Fr. 2.- l'an - Le numéro : 20 ct.

8me année

No 7

Pour le 660ème anniversaire de notre indépendance :

ETRE FORT POUR MIEUX SERVIR

Notre condition humaine veut que nous soyons tous, sans exception, au service de quelqu'un ou de quelque chose.

Que nous soyons chefs ou subordonnés, riches ou pauvres, nous sommes appelés à servir encore et toujours. Cela tient au fait fondamental que nous ne sommes que des êtres créés, c'est-à-dire tirés du néant, par la volonté de Celui qui, seul, n'est pas soumis à la loi de la servitude : Dieu.

Vu sous cet angle, le problème se simplifie considérablement; les formes de notre servitude se précisent; nos devoirs sont clairement délimités. Quels sont donc ces devoirs? Quelles sont les limites de notre servitude? Qu'en est-il de cette liberté que l'on nous dit de tant chérir?

Nous allons essayer de vous le préciser.

* * *

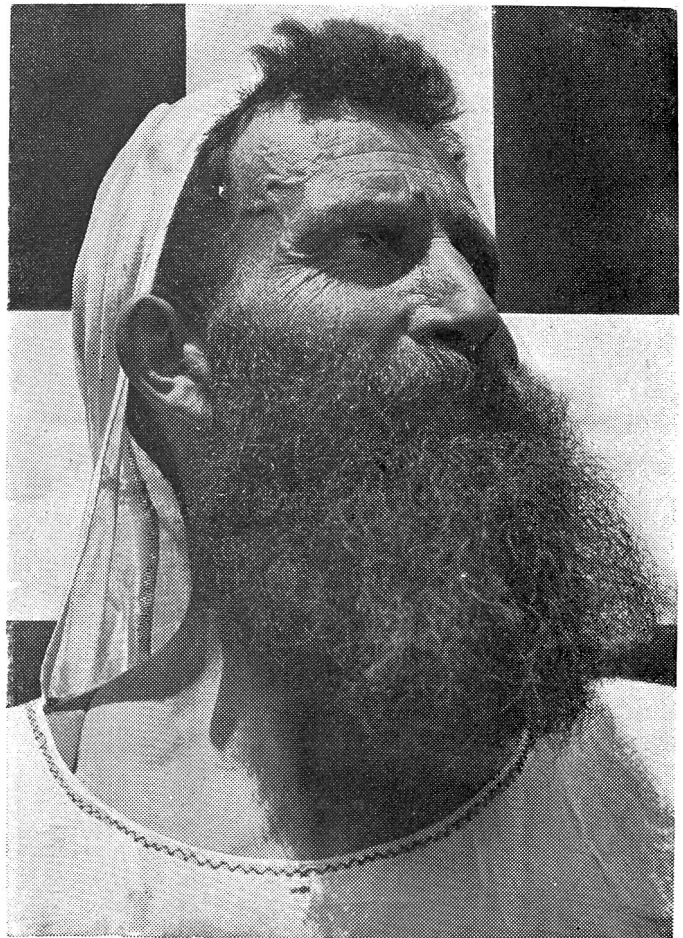
Et, tout d'abord, nos devoirs.

Ils sont nombreux et pas toujours faciles.

On nous a appris, sur les bancs de l'école, quels sont les devoirs des enfants à l'égard de leurs parents, de leurs bienfaiteurs : l'amour, le respect, la reconnaissance, l'obéissance, la soumission, etc., etc... Puis, lorsque nous fûmes un peu plus grands, on nous révéla les nombreuses obligations de la créature envers le Créateur, ces commandements divins auxquels chaque chrétien qui se respecte doit se soumettre; puis sont venus se greffer à cette collection déjà fort impressionnante, nos obligations à l'égard de la société, en tant que citoyens, et enfin nos obligations envers la Patrie que nous avons juré de défendre, en tant que soldats.

Outre ces obligations générales qui s'appliquent à l'ensemble, il y a les obligations particulières à chaque état ou profession : celles du prêtre ou pasteur, du père ou de la mère de famille, de l'ouvrier et de l'artisan, du patron et de l'employeur, du médecin, etc., etc...

Il y a, enfin, les obligations de l'individu envers lui-même, envers sa conscience, lesquelles, convenons-en, ne sont pas les plus négligeables!



Comme on le voit, en analysant nos devoirs et nos obligations diverses, l'homme, qui se prétend libre ou aspire du moins à la liberté, semble voué à une servitude éternelle, à une soumission de tous les instants à cette volonté implacable qui l'oblige à être constamment sur ses gardes, s'il ne veut pas encourir les châtements qu'entraînerait nécessairement la transgression de devoirs aussi précis qu'inéluctables.

C'est pour essayer d'échapper à cette servitude, que des individus et des gouvernements se sont ingéniés à nier Dieu, sa puissance et son autorité. Pauvres insensés, pauvres orgueilleux, qui pensent échapper ainsi sans trahir à leurs obligations de créatures périssables !

Notre servitude est illimitée; ayons le courage de la reconnaître. Le Créateur peut tout exiger de la créature. Rappelons-nous Job, assis sur son tas de fumier : Après avoir été comblé, sous tous les rapports, le voilà réduit au dénuement le plus complet, atteint dans son corps et dans ses chairs par la honteuse maladie de la lèpre. « Le Seigneur m'avait tout donné, dit-il, le Seigneur m'a tout repris; que la volonté du Seigneur soit accomplie. » Voilà la vraie limite de notre servitude; la seule concevable; la seule acceptable !

* * *

Mais, alors, la liberté n'est qu'une utopie, un slogan de propagande !

Encore faut-il s'entendre sur le sens exact de ce terme ! La liberté, avec un grand L, n'est pas ce libéralisme matérialiste et jouisseur en vertu duquel l'homme n'est sur terre que pour jouir bestialement de son corps et des biens matériels jusqu'à l'anéantissement.

La Liberté, c'est précisément le privilège exceptionnel de pouvoir remplir, sans contrainte, nos obligations de toutes sortes; c'est l'acceptation spontanée de nos devoirs envers la famille, la société, l'État, l'Église, la Patrie et envers soi-même.

« Le bien-être ou le malheur de tout État dépend de la valeur morale de ses citoyens; nulle vraie liberté n'est possible sans la culture de l'esprit et du cœur, et, sans cette liberté, l'Amour de la Patrie n'est qu'un vain mot. »

Constitution cantonale bernoise de 1831.

La Liberté, c'est de pouvoir en toute quiétude créer son foyer, puis y élever sa famille; c'est de pouvoir assister les siens jusqu'à leur dernier soupir; c'est aussi de pouvoir remplir ses devoirs civiques librement et selon sa conscience, de pouvoir payer honnêtement ses impôts, de pouvoir remplir ses devoirs religieux sans courir le risque de persécution, de pouvoir enfin servir pleinement et avec allégresse sa Patrie et lui faire généreusement le don de sa vie si cela était nécessaire.

La Liberté, c'est aussi ces innombrables petits privilèges dont nous jouissons inconsciemment et dont la brutale suppression nous en ferait apprécier et l'importance et la valeur.

La Liberté, c'est encore le fait de pouvoir, en ce moment-même, vous écrire toutes ces choses, le plus naturellement possible dans une revue officielle sans courir le risque de la déportation ou de l'internement à vie !

* * *

C'est pourquoi nous devons tous, tant que nous sommes, nous appliquer à servir le mieux possible et à toujours mieux servir. Pour y parvenir, pour pouvoir faire face à ses innombrables obligations, l'homme

a besoin d'être fort. Il a besoin d'être fort pour gagner son pain et celui des siens; il a besoin d'être fort pour servir utilement la société; il a besoin d'être fort pour lutter contre l'adversité, qu'elle soit d'ordre temporel ou spirituel; il a besoin d'être fort pour vaincre ses propres passions et il a besoin d'être fort enfin pour défendre son Pays, sa Patrie contre cinquante voudrait l'asservir.

Écoutons, maintenant, les fortes paroles que notre très vénéré général Guisan adressait, récemment, aux 150 délégués de la Fédération suisse des Eclaireurs, réunis en assemblée générale, au Château de Neuchâtel :

« Il semble que notre jeunesse soit aujourd'hui désorientée. Elle a grandi dans un monde troublé où s'affrontent des idéologies inconciliables. En plus de cela, il y a les conséquences des deux guerres mondiales, l'inquiétude des temps modernes, la cupidité, l'appât du gain, le besoin de divertissements de toutes espèces. Tout ceci tend à reléguer au second plan nos saines traditions et les valeurs profondes de notre vie helvétique. Il n'est pas étonnant que notre jeunesse ait peine à trouver sa voie.

« Aujourd'hui, comme en 1939, nous vivons une époque inquiète et troublée. La paix est loin d'être réalisée. Nul ne sait de quoi demain sera fait. Nous devons rester vigilants et nous préparer à toute éventualité. Cette préparation est en premier lieu l'affaire de la jeunesse elle-même. »

Le général Guisan a fait ensuite l'éloge de l'homme libre, sûr de lui-même et maître de lui, qui ne devient pas la proie d'idéologies, de passions ou d'influences qui feraient de lui un être inutile à son pays.

« Pour cela, il nous faut la santé morale et physique. Il faut affermir le caractère. Enfin, n'oublions pas que le travail stimule l'énergie, la loyauté, la bonne volonté et la confiance envers notre prochain. La famille, enfin, doit être défendue et respectée, car elle est la cellule de base de notre Confédération suisse.

« N'oublions pas, enfin, notre foi : des théories diaboliques, sous le couvert de la défense d'une politique sociale, font aujourd'hui de l'homme le point central de toutes choses. Mais l'homme n'est pas le centre du monde. Il est une créature de Dieu ayant pour tâche d'aider la volonté divine à s'accomplir, volonté divine qui a pour but le bonheur de toute créature. La jeunesse doit reconnaître et savoir que nous sommes des instruments à son service. Portez cette pensée dans votre cœur et transmettez-la autour de vous. Ainsi, nous resterons, comme nos pères, un peuple croyant, un peuple dont la charte de fondation commence par ces mots : « Au nom du Tout-Puissant », un peuple qui n'a jamais été abandonné de Dieu.

« Je sais que la jeunesse est toujours prête à lutter pour un but précis. Vous en avez un exemple dans le succès que l'idéologie communiste a eu auprès de nombreux jeunes gens. Nous savons qu'il s'agit d'une idéologie qui est fautive et qui nous est étrangère. Elle n'en a pas moins eu une grande influence parce qu'elle montre un but à atteindre.

« Le nôtre est de beaucoup supérieur et doit retenir l'attention. Maintenons jalousement et fièrement les traditions que nos pères nous ont transmises : la foi, la famille et le bien si précieux de la liberté. Toute notre jeunesse suisse doit croire à ces valeurs et doit être convaincue au fond de son cœur que ces valeurs sont le chemin d'un avenir meilleur.

» A vous, les représentants des 36.000 éclaireuses et éclaireurs de notre patrie, et par vous à toute la jeunesse du pays, je dis qu'il vaut la peine de lutter pour ces valeurs. Mon expérience me l'a suffisamment démontré. Prenez l'exemple de nos soldats de la mobilisation 1939-45, de vos mères, de vos sœurs, qui, pendant ces six années de guerre, n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer notre liberté et notre indépendance.

» C'est leur fidélité au drapeau, leur esprit de camaraderie, leur esprit d'équipe et de solidarité

qui nous ont permis de tenir. Mais faites attention à ceci : la seule résolution ne suffit pas, il faut le vouloir, le vouloir constamment et pas seulement le désirer.»

Disons un chaleureux merci à notre cher Général, pour cette affirmation si catégorique de sa foi qui est aussi, Dieu merci, celle de la grande majorité de notre jeunesse. La voie nous est maintenant clairement tracée : EN AVANT, COURAGEUX ET FIDÈLES, CONTRE VENTS ET MARÉES !

Francis PELLAUD.

La meilleure performance possible

Récemment se sont déroulés, à Helsinki, les Championnats du monde de lutte libre. Huit titres étaient en compétition ; six d'entre eux furent gagnés par les Turcs et deux par les Suédois. Le fait que les Suisses s'en retournèrent les mains vides fut sans doute péniblement ressenti par tous les adeptes de ce sport antique, viril et dur sans que cela constituât pourtant un malheur national. Les équipes représentatives de France, d'Angleterre, du Danemark, etc. sont, elles aussi, retournées dans leur pays sans prix et sans gloire. Nous connaissons le mot fameux du baron de Coubertin selon lequel la participation est plus importante que la victoire. C'est pourquoi nous voulons aussi l'appliquer, à juste titre, aux lutteurs qui ont défendu, en Finlande, les couleurs suisses et essayé de défendre une tradition qui remonte aux jeux de combat des vieux Suisses et qui a valu à notre pays le renom d'être une des plus fortes nations dans le domaine de la lutte, ce dont témoignent éloquentement de nombreuses médailles olympiques.

Ce principe de la participation — d'ailleurs souvent invoqué par ceux auxquels la compétition n'apporte pas les succès escomptés — n'est pas le seul ni le plus important de l'activité sportive. Aussi importante, et ce qui constitue à nos yeux la loi fondamentale du sport, **c'est l'aspiration à la meilleure performance.** La participation, que ce soit celle d'un individu ou celle d'une nation, ne revêt un sens sportif que pour autant qu'elle soit animée de l'intense désir et de la ferme volonté de faire « le mieux possible ».

* * *

Considérée sous cet angle, la représentation des lutteurs de la Fédération suisse de lutte amateur annoncés comme représentants de la Suisse aux Championnats du monde « sonnait faux ». Ces concurrents ne constituaient aucunement la meilleure équipe que notre pays aurait pu mettre sur pied. Deux d'entre eux se sont toutefois imposés. Leurs noms ont évoqué, pour nous, des temps passés et notamment les Jeux olympiques de 1948, alors qu'ils représentaient réellement la Suisse (et une autre association !). Dans son ensemble, l'équipe de la F.S.L.A. donnait une image fort défigurée des possibilités et de la force de notre sport de lutte. La Suisse n'a pas donné le meilleur d'elle-même aux Championnats du monde de lutte. Cela seul, et non pas le fait qu'aucun honneur extérieur nous soit échu, est regrettable !

Comment en est-on arrivé là ?

A la suite de diverses circonstances, la F.S.L.A. fut reconnue comme seul représentant compétent du sport de la lutte suisse, par la Fédération internationale de lutte. Sur le plan national, elle a saboté toutes les tentatives de constituer une véritable représentation des lutteurs suisses. Il est ainsi prouvé ;

— que la Fédération suisse de lutte amateur n'a pas réellement à cœur le développement du sport de la lutte, comme on pouvait s'en douter, mais qu'elle poursuit des buts personnels ;

— qu'elle ne respecte pas les règles de la collaboration comme c'est la coutume dans notre pays.

Ce sont les raisons pour lesquelles les sphères sportives de notre pays, c'est-à-dire l'Association nationale d'Éducation physique et le Comité olympique suisse, ne l'ont pas reconnue.

* * *

Mais n'aurait-on pas pu empêcher les lutteurs de la F.S.L.A. de participer à un championnat en tant que représentants de notre pays ?

Non, une telle possibilité n'existe pas, si bizarre que cela puisse paraître à une époque où chaque pays s'efforce de préserver, à tout prix, son prestige sportif. Aussi longtemps que la F.S.L.A. en supporte les frais et que la Fédération internationale de lutte se contente de cette pseudo-représentation, elle peut porter les couleurs suisses, même si le niveau de ses performances devait encore tomber en-dessous de celui d'aujourd'hui.

Ni l'Association nationale d'éducation physique, ni le Comité olympique suisse et moins encore « l'Etat » ne peuvent intervenir.

* * *

Cette impuissance est sans doute fort regrettable et ne contribue certainement pas au « renom sportif » de notre pays. Mais elle est évidemment le prix que nous devons payer pour cette liberté absolue qui caractérise l'organisation de nos affaires sportives.

Une organisation libérale n'est toutefois imaginable que si toutes les parties sont prêtes à collaborer pour le bien de l'ensemble. Là où cela n'est pas le cas, tout égard nous paraît inopportun.

Arnold Kaech.